Rhône-Alpes, Savoie
La Rochette
Calvin

Martinet Pralet puis taillanderie Reynier actuellement vestiges

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003544
Date de l'enquête initiale : 2014
Date(s) de rédaction : 2014
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : martinet

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : Ruisseau du Joudron ; bassin-versant Isère inférieure-Val Gelon
Références cadastrales : 2014, B, 823

Historique

Un martinet appartenant à Laurent Pralet est visible sur la mappe sarde de 1728 (parcelle 1425). Il est situé à coté d'une petite chapelle (parcelle 1424). En 1884, le site est vendu par la famille Mugnier (*Le patriote savoisien*, 19 juillet 1884 et 9 août 1884). Sur le premier cadastre français de 1892 (section B, feuille 5, parcelle 876), le site est en ruine. Il appartient à François Reynier, opticien à Grenoble (il s'agit à priori du gendre de Mugnier, maître de forge). Dans les dernières années du XIXe siècle, les droits de riveraineté de la chute Reynier sont achetés par la Société des Cartonneries de la Rochette pour les besoins de son usine (IA73003546). Actuellement le site est à l'état de vestiges.

Période(s) principale(s) : 2e quart 18e siècle (), 4e quart 19e siècle ()
Dates : 1728 (daté par source), 1892 (daté par source)

Description

Le site est implanté en rive droite du Joudron, à la limite des communes d'Arvillard et de Presle. Un mur de pierre le long du cours d'eau témoigne de son emplacement.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre
Couvrements :
Type(s) de couverture :
Énergies : énergie hydraulique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Le site est situé dans une zone boisée difficile d'accès.

Protections :

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **FR.AD073, C3756, 1732.**
  FR.AD073, C3756, Cadastre de 1728, Rochette (la), 260, vue 1, 1732.
  AD Savoie : C3758

- **FR.AD073, 3P 7214, 1892.**
  FR.AD073, 3P 7214, Premier cadastre français, Rochette (La), Section B, feuille 4, 1892.
  AD Savoie : 3P 7214

- **FR.AD073, 81S56, La Rochette, 1865-1955.**
  FR.AD073, 81S56, Service hydraulique. La Rochette : Affaires diverses, 1865-1955.
  AD Savoie : 81S56

- **FR.AD073, 47SPC4, La Rochette, 1867-1912.**
  FR.AD073, 47SPC4, Ponts et chaussées, service hydraulique. La Rochette : pressoir-battoir Picollet-Rey ; scierie-moulin Quézel ; battoir Dijoud ; moulin Bernard (1867-1875) ; usine de la Seytaz (Rey M.), moulins, pressoirs, fabrique d'acide gallique (Gelon, 1869-1886) ; scie du Bressant (1886-1888) ; société des Cartonneries de la Rochette (Joudron, 1896-1911) ; usine Rey (Joudron, 1904-1905) ; société A. des moulinages à soie de la Rochette (intéresse aussi Arvillard), (Joudron, 1911-1912), 1867-1912.
  AD Savoie : 49SPC4

- **FR.AD073, 81S57, 1870-1899.**
  FR.AD073 sous-série 81S57, Service hydraulique. La Rochette : scierie Quézel (1870), usine Picollet-Rey (1870), usine Henry et Manificat (papier, Joudron, 1873), usine Quézel Jh. (Gelon, 1873), usine Andrivet (1873), usine Picollet et Bernard (Joudron, 1874), usine Dijoud (Gelon, 1874), Bernard (1875), usine de la Seytaz (Rey et Pallavicini, Gelon, 1879), usine Rey (Gelon, 1886), Bressand (Gelon, 1888), cartonneries Franck (Joudron, 1897-1899).
  AD Savoie : 81S57

- **FR.AD073, 3P 7215, 1952.**
  FR.AD073, 3P 7215, cadastre rénové, Rochette (la), Section B, feuille 4, 1952.
  AD Savoie : 3P 7214

Bibliographie

- **Le patriote savoisien,1884.**
  Le patriote savoisien, 19 juillet 1884.

- **Le patriote savoisien, 1884.**
  Le patriote savoisien, 9 août 1884.

Annexe 1

Le patriote savoisien, 19 juillet 1884.

VENTE d’immeubles ensuite d'expropriation situés A ARVILLARD, LA ROCHETTE & PRESLES
Canton de La Rochette arrondissement de Chambéry, provenant des successions de Joseph-François Mugnier et Hippolyte Mugnier et appartenant au sieur Laurent Mugnier, maître de forges, et à dame Joly Marie-Geneviève, veuve d'Alexandre Mugnier, en sa qualité de tutrice de ses enfants mineurs Marie, Eugénie et François Mugnier, propriétaire demeurant tous à Arvillard.

ADJUDICATION fixée au lundi 18 août 1884, par devant le Tribunal civil de Chambéry, au Palais-de-Justice, à midi précise
Les immeubles ci-après désignés ont été saisis à la requête de Madame Lambert Joséphine veuve Ruissel Hubert, tant de son chef que comme tutrice de ses enfants mineurs, propriétaire, demeurant à Chambéry, ayant Maître Parent pour avoué constitué, au préjudice de sieur Laurent Mugnier, maître de forges et dame Joly Marie-Geneviève veuve d'Alexandre Mugnier, en qualité de tutrice de ses enfants mineurs, demeurant à Arvillard, suivant procès-verbal de saisie immobilière de M. Bourbon fils, huissier à Chambéry, en date des dix-sept et dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré, visé, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Chambéry, le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, ainsi que le jugement du ler avril mil huit cent quatre-vingt-quatre, tenant lieu de saisie, transcrit le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-quatre, volume 55, numéro 26.
En vertu :
1- D'un contrat de mariage en date du treize janvier mil huit cent trente et un, Me Milan, notaire, enregistré, passé entre Joseph François Mugnier et dame Eugénie Alésina ;
2- De la grosse en due forme exécutoire d'un acte obligatoire, enregistré, Maître Milan, notaire, en date du douze mai mil huit cent soixante-sept, et faveur dudit Me Ruissel Hubert, et contenant cession par les consorts Mugnier, en faveur dudit Me Ruissel ;
3- D'un commandement du ministère de Maître Bourbon, huissier à Chambéry, en date du douze décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré ;
Le cahier des charges, enregistré, dressé par Me Parent, avoué, pour parvenir à la vente des immeubles saisis a été déposé le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-quatre au greffe du Tribunal civil de Chambéry, suivant procès-verbal de dépôt dudit jour, enregistré, et les lecture et publication ont été fixées au trente juin mil huit cent quatre-vingt-quatre.
Par jugement du trente juin mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré, le Tribunal civil de Chambéry a donné acte des lecture et publication du cahier des charges, et a fixé l'adjudication au dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-quatre.
DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE […]
Immeubles situés sur La Rochette et Presles.
Bâtiments, broussailles et pâturages, lieu dit à Calvin, le tout d'un seul tènement de la contenance de trente-cinq ares environ figurés sous numéros 1423, 1424, 1425 et 1426, de la matrice cadastrale de la Rochette et sous numéro 167 du cadastre de Presles, confinés au levant par Aude Baptistin, au couchant par le ruisseau, au nord par Aude Baptistin.
Ces bâtiments sont au nombre de trois, non compris un petit hangar abritant des meules et matériel à aiguiser, ils se composent :
1- d'un corps de bâtiment construit en maçonnerie et couvert en lozes, contenant un martinet et son matériel et deux pièces au couchant ;
2- de deux autres corps de bâtiment construits partie en maçonnerie et partie en planches servant de halle à charbons et de hangar, situés l'un au nord-est du martinet et l'autre au sud-ouest. Se trouvent compris : 1* un réservoir en bois attenant au martinet et destiné à le faire mouvoir, mesurant environ trente mètres de longueur sur deux, mètres de largeur et deux mètres de profondeur ; 2* une pièce d'eau à cent soixante-dix mètres environ de distance du martinet.
En conséquence, il sera procédé, le lundi dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-quatre, à la requête de dame veuve Ruissel née
Lambert Joséphine, propriétaire à Chambéry, à l'audience des criées du tribunal civil de Chambéry, au Palais-de-Justice, à midi, au préjudice de sieur Laurent Mugnier, maître de forges, et dame Joly Marie-Geneviève, veuve d'Alexandre Mugnier, en sa qualité, demeurant à Arvillard, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens sus-désignés en deux lots et sur les mises à prix sus-fixées, offerte par la poursuivante.
Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de procédure civile modifié par la loi du vingt-et-un mai
mil huit cent cinquante-huit que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les biens saisis pour raison d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.
L'avoué poursuivant ;
A.PARENT
Enregistré à Chambéry le dix juillet mil huit cent
quatre-vingt-quatre, folio 180, casse 6.
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.
DURAND.

Annexe 2

Le patriote savoisien, 9 août 1884.

Étude de Me PARENT, avoué à Chambéry, place St-Léger, 82.
VENTE des usines du Calvin et d’Immeubles SIS A LA ROCHETTE, PRESLES ET ARVILLARD (SAVOIE)

Saisis au préjudice de M. Laurent MUGNIER, maître de forges, et de dame veuve MUGNIER, née Marie JOLY, en sa qualité, demeurant à Arvillard.
Adjudication fixée au 18 août 1884
A midi, par devant le Tribunal civil de Chambéry, au Palais-de-Justice.
1er lot – Mise à prix : 500 francs
Maison d'habitation à Arvillard, comprenant magasin, trois caves, cellier, salle à manger, cuisine, quatre chambres à coucher, cabinet, jardin formant un clos de 12 ares 88 centiares ; grange ; autre maison avec boutique, appartement, hangar et emplacement ; pièce de terre, nature champ.
2e lot – Mise à prix : 500 francs
Halle à charbon, à Calvin, sur la commune de Presles, avec terrain complanté de vernes et autres essences ; Usines du Calvin, sur La Rochette, se composant d'un martinet avec deux halles à charbon ; une aiguiserie fonctionnant au moyen d'un arbre de rotation avec roues à palettes, deux meules à aiguiser ; petit appartement.
Le martinet consiste en un gros arbre de rotation avec batterie de deux forts marteaux mus par une grande roue à palettes ; en un second arbre de rotation avec batterie de deux marteaux mus par une roue à caisson, faisant mouvoir aussi une meule polissoire pour les enclumes ; en neuf forges, dont une à la Comtoise.
Prise d'eau à 170 mètres en amont du torrent du Joudron d'où elle dérive, avec deux déversoirs et une écluse servant à remplir un réservoir de 120 mètres cubes. Forte chute d'eau faisant mouvoir tous les artifices ci-dessus et qui sert de ventilateur à sept forges par le moyen de six trompes posées sur deux cuves ; pièce de terre, nature bois, sur Arvillard.
Ces usines sont dans une situation topographique très avantageuse, desservies par deux chemins conduisant à Arvillard, Presles
et dans toute la vallée des Huiles. Ces usines servent à la fabrication des aciers, des fers fins et de taillanderie. Ces usines peuvent être utilisées à tous autres genres d'industrie.

Illustrations

Cadastre de 1728, Rochette (la), 1732 260, Vue 1 (FR.AD073, C3756).
Autr. Clara Bérelle
IVR82_20147303840NUCA

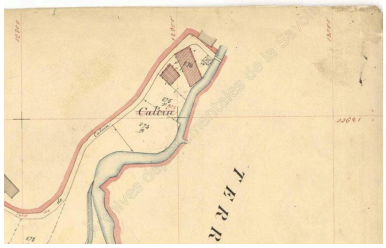

Premier cadastre français, Rochette (la), 1892, Section B, feuille 5 (FR.AD073, 3P 7214).
Autr. Clara Bérelle
IVR82_20147303841NUCA

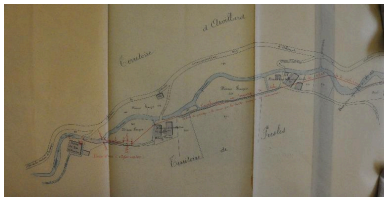

Plan du site, 1897 (FR.AD073, 81S57).
Autr. Clara Bérelle
IVR82_20147303858NUCA

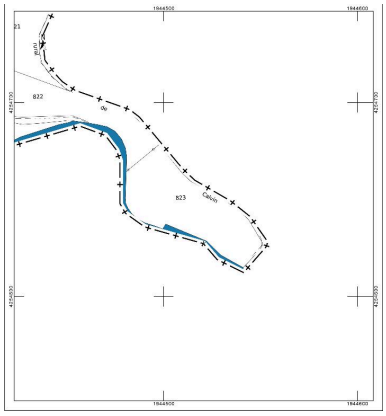

Cadastre actuel, 2014.
Autr. Clara Bérelle
IVR82_20147303842NUCA

Vestiges du site.
Phot. Clara Bérelle
IVR82_20147303843NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Patrimoine hydraulique de la Savoie : présentation de l'étude départementale (IA00141274) Rhône-Alpes, Savoie, Savoie

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Paysage du bassin-versant de l'Isère inférieure et du Val Gelon (IA73003401) Aiton, Albertville, Allondaz, Arbin, Arvillard, Betton-Bettonet, Bonvillard, Bourget-en-Huile, Bourgneuf, Chamousset, Chamoux-sur-Gelon, Champ-Laurent, Châteauneuf, Chignin, Cléry, Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, Cruet, Détrier, Étable, Francin, Fréterive, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteville, La Chapelle-Blanche, La Chavanne, La Croix-de-la-Rochette, La Rochette, La Table, La Trinité, Laissaud, Le Pontet, Le Verneil, Les Marches, Les Mollettes, Mercury, Montailleur, Montendry, Monthion, Montmélian, Myans, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Planaise, Plancherine, Presle, Rotherens, Sainte-Hélène-du-Lac, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Jean-de-la-Porte, Saint-Jeoire-Prieuré, Saint-Pierre-d'Albigny, Saint-Pierre-de-Soucy, Saint-Vital, Tournon, Verrens-Arvey, Villard-d'Héry, Villard-Léger, Villard-Sallet, Villaroux.

Auteur(s) du dossier : Clara Bérelle
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie

Cadastre de 1728, Rochette (la), 1732 260, Vue 1 (FR.AD073, C3756).

IVR82_20147303840NUCA
Auteur du document reproduit : Clara Bérelle
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

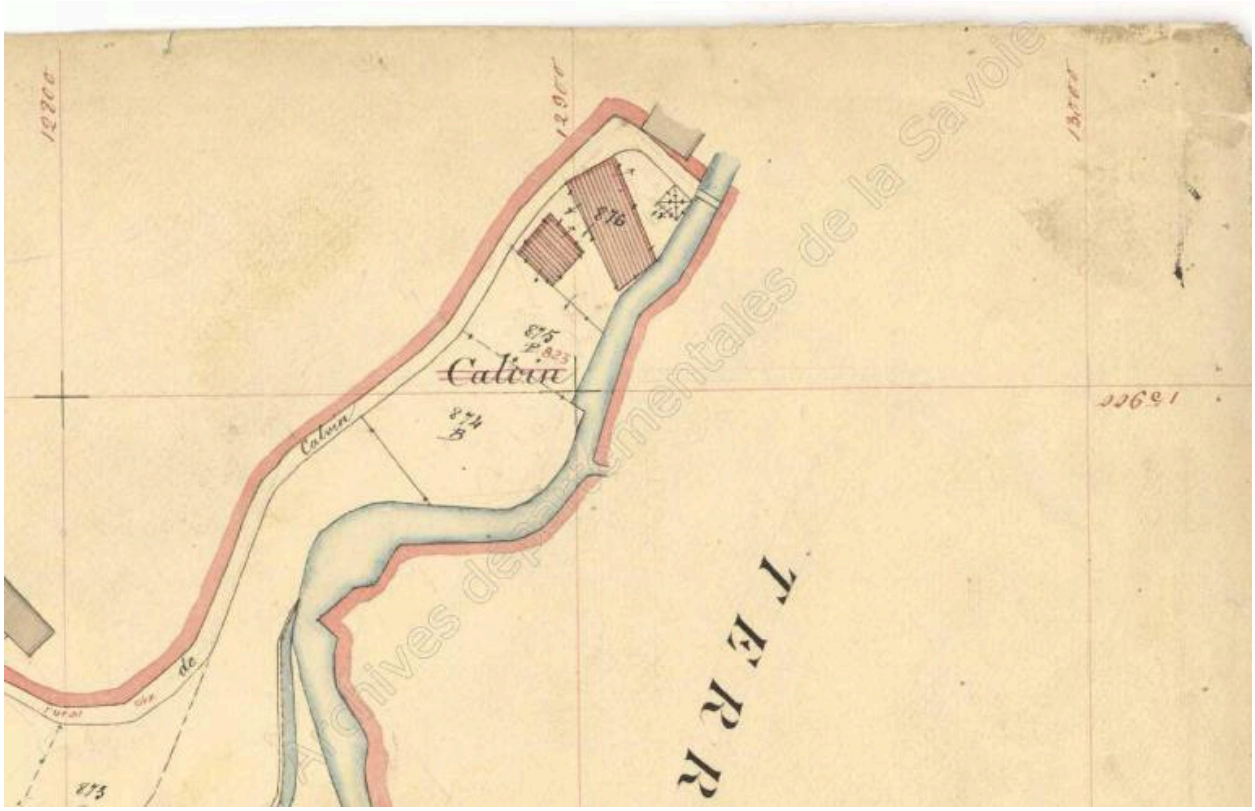

Premier cadastre français, Rochette (la), 1892, Section B, feuille 5 (FR.AD073, 3P 7214).

IVR82_20147303841NUCA
Auteur du document reproduit : Clara Bérelle
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

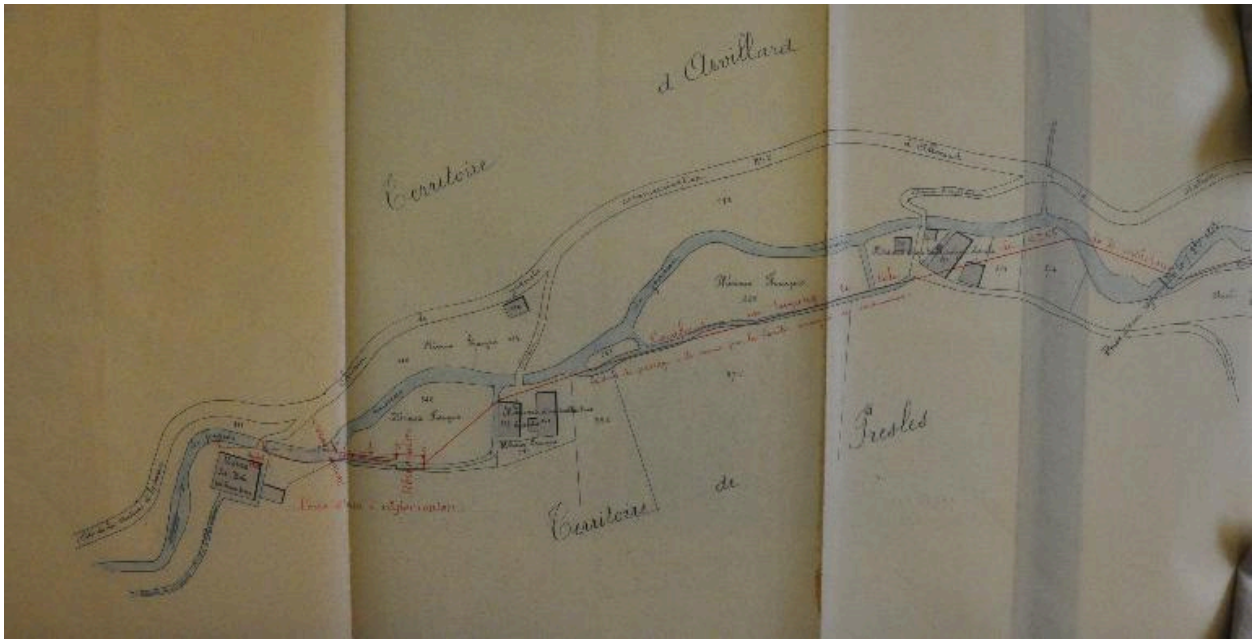

Plan du site, 1897 (FR.AD073, 81S57).

IVR82_20147303858NUCA
Auteur du document reproduit : Clara Bérelle
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

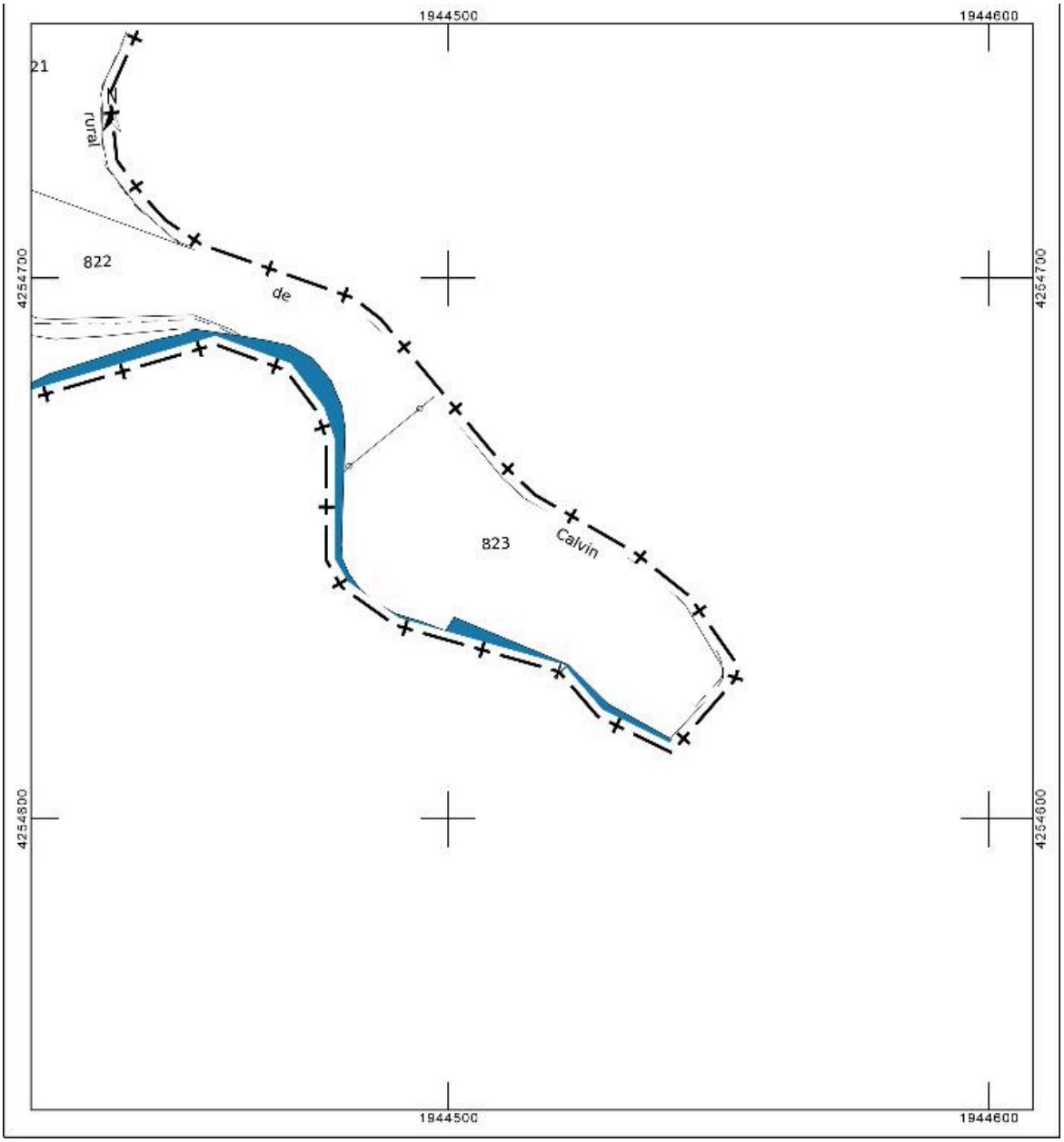

Cadastre actuel, 2014.

IVR82_20147303842NUCA
Auteur du document reproduit : Clara Bérelle
© Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vestiges du site.

IVR82_20147303843NUCA
Auteur de l'illustration : Clara Bérelle
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation